CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Identification

SCIENCETHIC SARL (le vendeur)

32, route de Rouen 27 930 NORMANVILLE

SIRET: 508 483 468 00031

TVA intracommunautaire : FR92 508 483 468

Le simple fait de nous adresser une commande implique de plein droit, l'acceptation sans aucune réserve des conditions générales de vente ci-après, à l'exclusion de toute autre condition qui ne serait acceptée par écrit par SCIENCETHIC. En cas de modification quelconque (désignation, quantité…) d'un ordre déjà reçu et confirmé par SCIENCETHIC, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur. Aucune annulation de commande ne peut être acceptée, sauf accord préalable du vendeur. Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes transactions effectuées par le vendeur en l'absence d'un contrat spécifique. Toute commande entraîne leur acceptation par le client, nonobstant toutes réserves ou exigences qui pourraient l'accompagner.

Les descriptifs photos de ce catalogue n'ont qu'un caractère d'information. En effet, dans le soucis permanent d'améliorer notre matériel et en fonction de l'évolution de la technologie, nous pourrons être amenés à les modifier sans préavis. De ce fait, Les caractéristiques techniques et les photos de ce catalogue n'ont aucun caractère contractuel (forme, marque, couleur…).

Restriction de vente

La vente de nos produits est réservée aux établissements d'enseignement, sociétés et associations.

Utilisation du matériel

Nos matériels et produits sont exclusivement réservés à une utilisation en laboratoire pour l'enseignement. Les utilisateurs sont pleinement responsables de leur manipulation, en particulier concernant l'application des règles de sécurité en vigueur. La société SCIENCETHIC ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation des produits commercialisés.

Clause de réserve de propriété

Les produits vendus restent la propriété de SCIENCETHIC, jusqu'au paiement de toutes les sommes qui lui seraient dues par l'acheteur. L'acheteur supportera tous les risques que pourraient subir ou occasionner les produits après leur livraison et prendra toutes les dispositions pour préserver le droit de propriété du vendeur. La revendication par le vendeur des produits impayés entraînera de plein droit la résolution de la vente, tous les frais de reprise tels que notamment frais de retour, de remise en état, seront supportés par l'acheteur, sans préjudice des réclamations qui pourraient être engagées par le vendeur.

Commandes

- Sauf convention spéciale et écrite, toute commande comporte de plein droit de la part de l'acheteur, son adhésion totale et entière à nos conditions de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.
- Le vendeur n'est lié que par les engagements figurant au devis ou à l'offre. Tous devis ou offre n'engage le vendeur que pour la période de validité indiquée.

- Chaque commande reçue génère un ACCUSE DE RECEPTION DE COMMANDE qui sera transmis au client par fax ou email. Le client dispose d'un délai ouvrable de 2 jours pour contester les éléments figurants sur cet ARC. Passé ce délai SCIENCETHIC considère avoir reçu l'acceptation du client.

Prix

- Les prix facturés pour toutes les fournitures tarifées sont ceux du barème le jour de livraison, sauf stipulation contraire.
- Nos prix s'entendent nets TTC pour matériel non emballé, départ magasin, port en sus (sauf indication contraire dans le catalogue).
- Sciencéthic se réserve le droit de modifier ces prix en fonction de l'évolution des parités monétaires, changement de taux de taxe, fluctuation des matières premières... Le client qui aura passé une commande recevra un AR DE COMMANDE et celui-ci pourra confirmer ou annuler sa commande.
- Des livraisons et facturations partielles peuvent être effectuées, dans ce cas, ces factures partielles doivent être payées sans qu'il soit nécessaire que la totalité de la commande soit honorée.

Conditions de règlement

Nos factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation, sauf stipulation contraire spécifiée dans des accords contractuels préalables. Le paiement peut se faire par un chèque bancaire ou postal, virement* ou mandat administratif* adressé à la société Sciencéthic. En cas de retard de paiement, la société Sciencéthic se réserve le droit de modifier les conditions de paiement pour le client, qui se serait opposé au paiement d'une commande ou qui n'aurait pas payé une commande antérieure. Aucune addition, omission ou modification à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions de vente ne liera le vendeur, sauf acceptation écrite de sa part. En cas de modification quelconque (désignation, quantité...) d'un ordre déjà reçu et confirmé par Sciencéthic, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur. En tout retard de paiement de pénalités calculé à la date sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

*Coordonnées bancaires : Caisse d'épargne Normandie IBAN : FR76 1142 5009 0008 0039 2034 102 BIC : CEPAFRPP142

Délai

- Nos stocks permettent des livraisons rapides. Toutefois, nous ne saurions être tenus pour responsables d'une livraison tardive due à un retard d'un fabricant.
- Les délais de livraison sont donnés seulement à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas, justifier l'annulation de la commande. Sciencéthic est libérée de l'obligation de livrer à une date déterminée pour tous les cas suivants : grève partielle ou totale et /ou de perturbation des services postaux et moyens de transport et/ou de communication, incendie, inondation.

Expéditions

- L'emballage ainsi que l'expédition des fournitures sont effectués au mieux par le vendeur pour le compte et aux frais du client. Un forfait d'emballage et d'expédition de 10,00 € HT (12,00 € TTC) est appliqué, auquel s'ajoute une participation à l'augmentation des coûts de transport de 5,00 € HT (6,00 € TTC).

À partir de 150,00 € TTC de marchandises facturées, hors frais d'expédition, le forfait d'emballage et d'expédition de 10,00 € HT est offert. La participation à l'augmentation des coûts de transport de 5,00 € HT reste applicable, soit 6,00 € TTC pour les ventes soumises à la TVA au taux de 20 %.

Ces frais sont précisés dans le devis ou le récapitulatif de commande et intégrés au montant total présenté au client avant son acceptation.

Pour le mobilier, les animaux à dissection et les organes, les frais de transport réels sont appliqués. Pour la Corse, les DOM-TOM et l'étranger, aucun franco de port n'est accordé ; un devis est établi à chaque commande pour validation préalable par le client.

- Les frais de port peuvent être revus en cours d'année en cas de modification des coûts de transport ou d'un changement de transporteur. Toute modification est communiquée au client avant l'acceptation de sa commande.
- Nos marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls du destinataire. Celui-ci devra effectuer les vérifications nécessaires à l'arrivée : ouvrir les emballages et en constater l'état du contenu en présence du livreur ; indiquer clairement sur le récépissé du transporteur les défauts constatés, faire contresigner le livreur et envoyer le tout avec une lettre circonstanciée, détaillée et précise par lettre recommandée avec AR au transporteur ayant assuré la livraison dans un délai de 48 heures et en informer Sciencéthic. En cas de casse ou de manquant, les réserves orales même confirmées par lettre, ainsi que la mention « sous réserve de déballage », sont sans valeur légale. Dans le cas de constat de détérioration, cela ne dégage pas l'acheteur de régler la facture du fournisseur et d'intervenir auprès du transporteur pour être remboursé.
- Tout retour de marchandises (exceptés diapositives, logiciels, CD-ROM, disquettes, fusibles, lampes électriques) doit au préalable être accepté par Sciencéthic. Il doit être accompagné d'une lettre explicative du motif. Il doit être effectué dans l'emballage d'origine, les marchandises n'ayant subi aucune détérioration ou modification. Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Dans le cas de manquants lors du retour ou de détérioration constatée, une facture sera établie.
- Aucune réclamation ne sera acceptée passé le délai de 15 jours à compter de la date de réception des marchandises.
- Il est rappelé que les transporteurs livrent le matériel à l'entrée de l'établissement et que la livraison dans les étages, l'installation du matériel ainsi que le déchargement du camion ne sont pas prévus, sauf stipulation contraire suite à l'établissement d'un devis.

Garanties

Sauf stipulation contraire, Sciencéthic garantit ses produits 2 ans pièces et main d'œuvre à compter de la date de facturation. Aucun matériel ne doit être retourné sans accord de notre service SAV. Contactez celui-ci avant tout retour : sav@sciencethic.com Si l'appareil et/ou les réparations sont hors garantie le client recevra un devis qui devra recevoir sa validation BON POUR ACCORD. En ce qui concerne les consommables tels que : composants actifs et passifs, tubes, verres… la garantie est de trois mois à dater du jour de la livraison. La garantie ne couvre pas les remplacements ni les réparations qui résulteraient de l'usure normale des appareils, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence, de défaut d'entretien, de manipulations ou d'utilisations non conformes aux spécifications de l' appareil. Aucune indemnité ne peut être réclamée au vendeur au titre de la privation de jouissance.

Droit de retour

L'acheteur dispose d'un délai de 30 jours ouvrables à compter de la réception de son colis pour prévenir le Service Clients Sciencéthic de son souhait de retourner le produit. A partir de cette date de demande de retour, l'acheteur dispose de 15 jours ouvrés pour retourner le produit à ses frais. Aucun retour ne sera accepté au-delà de ce délai sauf accord écrit obtenu auprès de notre service SAV. Les articles retournés doivent être expédiés dans leur emballage d'origine, complets et en bon état. L'expéditeur doit s'assurer qu'il utilise un emballage et des protections adaptés. Les articles retournés sont sous la responsabilité de l'expéditeur pendant le transport, tout article endommagé pendant le transport de retour ne sera ni échangé, ni remboursé. Les retours doivent s'effectuer à l'adresse suivante : Sciencéthic - 185, avenue Aristide Briand 27930 Gravigny. Les animaux à dissection, organes congelés et produits chimiques entamés ne sont ni repris, ni échangés. L'acheteur dispose, soit d'un avoir soit d'un remboursement par chèque ou virement, de la totalité des sommes concernées y compris les frais de livraison, dans les 14 jours qui suivent le retour du produit.

Responsabilité

La société Sciencéthic ne pourra pas être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas d'indisponibilité d'un produit ou rupture de stock du fait de grève partielle ou totale et /ou de perturbation des services postaux et moyens de transport et/ou de communication, incendie, inondation. Sciencéthic ne pourra être considérée comme responsable de tous dommages indirects qui pourraient intervenir de fait de l'achat des produits.

Produits chimiques

Seules les commandes de produits chimiques provenant des établissements scolaires situés en FRANCE métropolitaine, pour une livraison en FRANCE métropolitaine seront acceptées.

Juridiction

En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente comme pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, il est fait attribution de juridiction au TRIBUNAL DE COMMERCE D'ÉVREUX. Aucune addition, omission ou modification à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions de vente ne liera le vendeur, sauf acceptation écrite de sa part. En cas de modification quelconque (désignation, quantité…) d'un ordre déjà reçu et confirmé par Sciencéthic, les conditions antérieurement accordées ne peuvent être reconduites sans accord du vendeur.

Propriété intellectuelle

Les produits conçus, commercialisés par Sciencéthic ainsi que les fiches techniques restent la propriété intellectuelle de Sciencéthic. Toute copie partielle ou intégrale, une utilisation de ces produits ou de leurs contenus constitueraient une infraction aux droits de la propriété intellectuelle et pourraient être passible de sanctions au titre de la contrefaçon.

Traitement des déchets des équipements électriques et électroniques, et des éléments d'ameublement

Pour les équipements concernés par l'application du décret n° 2005-829 relatif à l'élimination des déchets issus des équipements électriques et électroniques et du décret n° 2012-22 du 6 janvier 2012 modifié par le décret n° 2017-1607 du 27 novembre 2017 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement professionnel, la responsabilité d'organiser leurs enlèvements et leurs traitements est transférée au client qui accepte. Numéro d'enregistrement au registre des producteurs, en application de l'article L-541-10 du code de l'environnement, pour la filière des déchets d'éléments d'ameublement : FR014008-10ZEN6 Les documents de vente accompagnant les appareils vendus comporteront l'indication du coût unitaire de l'élimination dès que ce coût sera connu.